

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/SF N° 2024 - 239

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de la Recherche n°33 BAP J " Technicien-ne en gestion administrative ", les candidats dont les noms suivent :

ALLIAUME	Laura	HOWA	Sarah
BOINA	Lailati	KARAMOKO	Aminata
BOURGAIN	Camille	MASSARD	Jacques
CHABRIER	Francis	MUKENDI-NSHONDO	Benazo
CHAPOTARD	Mathieu	NGUYEN	Anh Thu
CLAUDE	Valérie	OULD BOUAMAMA	Anissa
COTTEN	Stéfan	THARAULT	Amélie
DE SMET	Emy	TIL	Marie-Virginie
FERTON	Pélagie	TOI-VALMAR	Savannah
HEIMANU	Kony		

Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de la Recherche n°33 BAP J " Technicien-ne en gestion administrative ", les candidats dont les noms suivent :

ALI	Zayed	FOHAM	Mirette
BREUZON-BIZARD	Alexandra	KOUDANLODO	Ericka
COKELAERE	Lucie	PAGANO	Pauline

Fait à Paris, le 31 juillet 2024

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines



Jean-Yves BARTHE
101, rue de Tolbiac
75054 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00